

Nombre de conseillers	43
En exercice	43
Présents à la séance	33
Pouvoirs	06
Evolição	04

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2024

N°2024-02-03 : DÉSIGNATION D'UN ÉLU DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN AU SEIN DU COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS (SGP)

Le jeudi 08 février 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Madame Kaïssa BOUDJEMAÏ, première Adjointe au Maire, suite à la convocation faite le vendredi 26 janvier 2024.

Présents:

BOUDJEMAÏ Kaïssa	MAKHLOUF Dounia	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	CRALIS Christophe
MILOTI Donni	MARKARIAN Olivier	COLLET Marie-Madeleine
BORDES Roselyne	FOURNIER Marine	MAUROBET Catherine
CARRATALA Henri	KOUCEM Yacine	AOUATI Kheireddine
LE COZ Lucie	CHASSAIN Clément	BONINI Bruno
MICONNET Olivier	BERNARD Anne	JOLY Nathalie
HERMANN Marie-Catherine	BARATTA Jean-Pierre	TRILLAUD Laurent
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	HODÉ Laurence
CARCREFF Corinne	BERTHE Éloïse	PERRAULT Gérard
ATTARD Gérard	DJABALI Sara	ROSSINI Christel

Pouvoirs:

MARTIN Pierre-Yves à MANTEL Serge

MONIER Annick à COLLET Marie-Madeleine
ARNAUD Philippe à BOUDJEMAÏ Kaïssa
LEROUX Pierre-Olivier à MARKARIAN Olivier
DI IORIO Rina à KOUCEM Yacine
BITATSI-TRACHET Françoise à TRILLAUD Laurent

Excusés:

AÏDOUDI Salem GUIMARAES Odette LE BLEGUET Marie-Thérèse HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Madame Lucie LE COZ a été désignée pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20240208-2024-02-03-DE Date de télétransmission : 16/02/2024 Date de réception préfecture : 16/02/2024 Le Conseil municipal,

Sur proposition de Madame BOUDJEMAÏ, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 21 qui prévoit, concernant le Comité stratégique, que « les représentants sont désignés par la Conseil municipal de la commune qu'ils représentent »,

Vu l'avis de la 1ère Commission permanente en date du 30 janvier 2024,

Considérant que la Société du Grand Paris a pour mission principale de concevoir et de réaliser les projets d'infrastructures qui composent le réseau de transport public, et ce, notamment en application du schéma d'ensemble du réseau voté à l'unanimité, en mai 2011.

Considérant que le Comité stratégique, constitué par la Société du Grand Paris auprès de son Conseil de surveillance pour l'accompagner dans ses missions, comprend un représentant de chacune des communes dont le territoire est, pour tout ou partie, compris dans l'emprise des infrastructures du réseau de transport public du Grand Paris,

Considérant que tel est le cas de la ville de Livry-Gargan et qu'il y a donc lieu de désigner un représentant de l'assemblée délibérante au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris,

Considérant qu'à cet effet, Monsieur le Maire propose comme représentant : Madame Marie-Catherine HERRMANN,

Après en avoir délibéré;

A la majorité par :

- 32 voix pour:

BOUDJEMAÏ Kaïssa **CARCREFF** Corinne **BARATTA Jean-Pierre** et ARNAUD Philippe ATTARD Gérard **ADLANI Myriam** BERTHE Éloïse MAKHLOUF Dounia MANTEL Serge et MARTIN Pierre-Yves LAFARGUE Jean-Claude **DJABALI Sara** MILOTI Donni MARKARIAN Olivier BEREZIN Serge **BORDES** Roselyne et LEROUX Pierre-Olivier **CRALIS Christophe** CARRATALA Henri **FOURNIER Marine COLLET Marie-Madeleine** LE COZ Lucie **KOUCEM Yacine** et MONIER Annick MAUROBET Catherine MICONNET Olivier et DI IORIO Rina **AOUATI** Kheireddine **HERMANN Marie-Catherine** CHASSAIN Clément MOULINAT-KERGOAT Hélène **BERNARD** Anne

- 7 ne participent pas au vote :

BONINI Bruno HODÉ Laurence

JOLY Nathalie PERRAULT Gérard

TRILLAUD Laurent ROSSINI Christel

et BITATSI-TRACHET Françoise

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20240208-2024-02-03-DE Date de télétransmission : 16/02/2024 Date de réception préfecture : 16/02/2024 Article 1 : Madame Marie-Catherine HERRMANN est désignée comme représentante du Conseil municipal au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 08 février 2024.



Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan Conseiller départemental

Date de publication : 20/02/2024